

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC LA ROCHE SUR YON 3 RUE GEORGES CLEMENCEAU 85000 LA ROCHE SUR YON

déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

Madame GUILMENT Fanny, gérant de la société A CASSETA LRSY EN FORMATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 101 RUE DUCHESNE DE DENANT 85000 LA ROCHE SUR YON, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Madame GUILMENT Fanny 37 B RUE DU MARECHAL LYAUTEY - 85000 LA ROCHE SUR YON
Nombre de parts	35
Montant versé	3 500 €
2e associé	SARL A CASSETA 6 RUE EUGENE NAULEAU - 85340 LES SABLES D OLLONNE
Nombre de parts	15
Montant versé	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 août 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST06

FG

